

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 1330 rue Bersimis, arrondissement Chicoutimi, le 24 octobre 2018 à 17h00, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Carl Dufour, Martin Harvey et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général de même que Mesdames Natacha Boies, directrice de l'exploitation et Lise Vézina, directrice générale adjointe et secrétaire générale de la Société.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par M. Carl Dufour

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE l'ordre du jour soit accepté en retirant le point 10, le point « Affaires diverses » demeurant ouvert à toute discussion.

Il est proposé par Mme Martine Lafond  
Appuyé par Mme Lina Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2018 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

Il est proposé par M. Martin Harvey  
Appuyé par M. Michel Tremblay

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

**18-152 Suivi- Corridor d'écocomobilité**

Le directeur général informe les administrateurs de l'évolution des travaux relatifs au corridor d'écocomobilité. Il mentionne que le chantier est temporairement fermé pour la période hivernale.

### **18-153 Modifications de réseau du 22 octobre 2018**

La directrice de l'exploitation indique aux administrateurs que certaines modifications ont été apportées au réseau le 22 octobre dernier, tel que prévu. De légers ajustements ont été effectués par la suite pour améliorer la desserte de certains tronçons.

### **18-154 Correspondance**

De noter le dépôt de la correspondance en date du 24 octobre 2018.

### **18-155 CSDLJ - procédures**

Après lecture d'une lettre de M. Éric Bergeron, président de la Commission scolaire de la Jonquière (CSDLJ) concernant le litige l'opposant à la Société de transport du Saguenay (STS), il est convenu de tenir une rencontre de travail sur le sujet dans les prochains jours pour faire le point.

### **18-156 Stationnement incitatif (secteur Chicoutimi-Nord) - demande citoyenne**

D'accusé réception d'une suggestion de Mme Amélie B. Corneau citoyenne de Saguenay, retransmise par le conseil d'arrondissement de Chicoutimi, concernant la création d'un stationnement incitatif du côté Nord du pont Dubuc. Les administrateurs prennent bonne note de cette proposition.

### **18-157 Cocktail industriel 2018 – Association des Entreprises du Parc Industriel du Haut-Saguenay inc.**

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre de Mme Nathalie Simard, directrice générale de l'Association des Entreprises du Parc industriel du Haut Saguenay (AEPIHS), sollicitant une participation de la Société au Cocktail industriel 2018 qui se tiendra le 15 novembre prochain ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay est membre de ladite association ;

CONSIDÉRANT les discussions des administrateurs sur le sujet ;

### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Martin Harvey  
Appuyé par M. Michel Tremblay

### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

:

QUE le président et le directeur général soient, et ils sont par les présentes, autorisés à participer à ladite activité, attendu que la Société défrayera le coût des billets inhérents à leur participation.

### **18-158 Approbation des comptes - septembre 2018**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par M. Martin Harvey

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le caisse-déboursés du mois de septembre 2018 soit, et il est par les présentes, approuvé et autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

### **18-159 États financiers – Août 2018**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par M. Martin Harvey

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE les états financiers du mois d'août 2018 soient, et ils sont par les présentes, approuvés.

### **18-160 Rapport d'achalandage - Septembre 2018**

De noter le dépôt du rapport d'achalandage du transport en commun régulier où l'on enregistre une hausse de l'achalandage de 25.86 % pour le mois de septembre 2018 par rapport au même mois en 2017, pour un écart cumulatif défavorable de 14.52 % par rapport à la même période en 2017 (janvier à septembre).

### **18-161 Appels d'offres - Services professionnels en ingénierie - Adjudication**

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la construction de la station UQAC dans le cadre du projet de la création d'un corridor d'écomobilité (appel d'offres 2018-394 estimé de 300 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT qu'un soumissionnaire a été déclaré non conforme et que quatre (4) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Carl Dufour  
Appuyé par M. Martin Harvey

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Société de transport du Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUSSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
WSP CANADA INC.	1	Construction de la station UQAC – Corridor d'écomobilité	199 575,00 \$
Total avant taxes :			199 575,00 \$
TPS :		5%	9 978,75 \$
TVQ :		9,975 %	19 907,61 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			229 461,36 \$

**18-162 Appels d'offres - Services professionnels en architecture - Adjudication**

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a fait paraître un appel d'offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour la fourniture de services professionnels en architecture pour la construction de la station UQAC dans le cadre du projet de la création d'un corridor d'écomobilité (appel d'offres 2018-393 estimé de 225 000 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT que les trois (3) soumissionnaires se sont vus attribuer un pointage intérimaire supérieur à 70 % ce qui est une condition essentielle pour l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l'ouverture et l'évaluation des soumissions déposées ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Carl Dufour  
Appuyé par M. Martin Harvey

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Société de transport du Saguenay adjuge au fournisseur ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, en l'occurrence :

SOUMISSIONNAIRE	POSTE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
ARDOISES ARCHITECTURE	1	Construction de la station UQAC – Corridor d'écomobilité	84 965,00 \$
Total avant taxes :			84 965,00 \$
TPS :		5%	4 248,25 \$
TVQ :		9,975 %	8 475,26 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			97 688,51 \$

### **18-163 Budget 2019**

Le directeur général informe les administrateurs que le budget préliminaire de la STS pour l'année 2019 est en cours d'élaboration. Des réflexions sont à faire en ce qui a trait à la grille tarifaire 2019.

### **18-164 Convention collective des chauffeurs (SCFP 3124) - Renouvellement**

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier  
Appuyé par M. Martin Harvey

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Société de transport du Saguenay entérine les termes de l'entente de renouvellement de la convention collective des chauffeurs de la STS (SCFP local 3124) tel que discuté ;

QUE le directeur général, la directrice générale adjointe et la directrice des ressources humaines soient et ils sont par les présentes, autorisés à signer la dite convention collective pour et au nom de la Société de transport du Saguenay.

### **18-165 Infrastructures réseau**

Ce point est différé à une prochaine séance.

### **18-166 Abribus Ste-Geneviève / des Épervières (arrondissement de Chicoutimi)**

Le président mentionne qu'un abribus doit être installé au coin du boulevard Ste-Geneviève et de la rue des Épervières dans le secteur Chicoutimi-Nord.

### **18-167 Politique - drogue et alcool**

Ce point est différé à une prochaine séance.

### **18-168 Règlement # 137 - A de la Société de transport du Saguenay**

Lu le règlement 137-A ayant pour objet le traitement des membres du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay ;

**POUR CE MOTIF,**

Il est proposé par M. Michel Tremblay  
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE ce règlement soit, et il est par les présentes, adopté en première et dernière lecture.

**18-169 Mandat pour achats regroupés – convention-cadre 2019**

CONSIDÉRANT que les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, dont la Société de transport du Saguenay, sont en mesure d'établir dès maintenant certains de leurs besoins respectifs et prévisibles pour l'acquisition de divers biens ou services pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT qu'un regroupement d'achats constitué desdites sociétés de transport, pour l'acquisition de ces biens et services, permet à celles-ci de bénéficier des avantages d'un important pouvoir d'achat ainsi que d'une meilleure stratégie et planification du processus d'approvisionnement ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article # 89 de la Loi sur les sociétés de transport en commun, une société peut confier à une autre personne morale de droit public, le mandat d'acquérir pour elle tout bien ou service;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay de même que les autres sociétés de transport membres de l'ATUQ sont des personnes morales de droit public au sens de l'article # 89 de la loi précitée ;

CONSIDÉRANT le projet de convention-cadre à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, pour divers achats regroupés en 2019 ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Carl Dufour  
Appuyé par M. Martin Harvey

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'entériner la convention-cadre pour divers achats regroupés en 2019, à intervenir entre les sociétés de transport en commun membres de l'ATUQ, telle que déposée ;

QUE le directeur général et la secrétaire générale soient et ils sont, par les présentes, autorisés à agir comme représentants officiels de la Société de transport du Saguenay à toutes fins prévues à ladite convention et plus particulièrement, quant à l'avis écrit de confirmation définitive de la nature et de l'étendue des mandats ainsi qu'à la levée de toutes options prévues à l'intérieur d'une entente;

QUE le directeur général et la secrétaire générale soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer la convention-cadre pour divers achats regroupés en 2019, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay;

QUE la Société se réserve le droit de se prévaloir des prix soumissionnés par le plus bas soumissionnaire conforme pour chacun des appels d'offres regroupés, à n'importe lequel moment pendant la durée du contrat d'approvisionnement et ce, malgré l'absence d'indication de montant en regard d'une entente spécifique à l'annexe 1 de ladite convention-cadre.

### **18-170 Revue de presse et événements promotionnels**

La directrice générale adjointe invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

### **18-171 Date de la prochaine séance**

Le directeur général informe les administrateurs que la prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 21 novembre 2018, à 15 h 30 au centre administratif de la Société.

### **18-172 Demande de crédit temporaire**

CONSIDÉRANT que le financement du règlement d'emprunt #200 de la Société de transport du Saguenay pour la Station intermodale UQAC est prévu le 22 janvier 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE certains déboursés sont requis avant la date du financement mentionnée précédemment ;

### **POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par M. Carl Dufour  
Appuyé par Mme Lina Tremblay

### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

DE demander à la Banque Royale du Canada un prêt temporaire pour un montant de 1,4 million, pour la période du 24 octobre 2018 au 22 janvier 2019 ;

QUE le président et le directeur général soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Société de transport du Saguenay, les documents requis pour la mise en place dudit crédit temporaire au montant de 1,4 million auprès de la Banque Royale du Canada.

### **18-173 Information - voyageur**

Le directeur général informe les administrateurs qu'une démarche est initiée pour améliorer l'information à la clientèle. La technologie utilisée serait le téléphone intelligent L'utilisateur pourra alors, par messagerie texte, obtenir les prochaines heures de passage à son arrêt en donnant le numéro dudit arrêt.

La parole est cédée au public.

M. Gilbert Talbot, porte-parole du comité des citoyens pour l'amélioration du transport en commun à Saguenay, formé le 14 septembre dernier, s'enquiert du rôle des administrateurs de la STS représentant les usagers du transport adapté et du transport régulier.

M. Rosaire Rompré, usager des services de la STS, rappelle que les vitres de l'abribus situé sur le boulevard Saguenay près de la Maison Deschênes sont à remplacer parce que cassées.

Le directeur général invite les usagers présents, qui se montrent insatisfaits des modifications apportées au réseau, de communiquer directement avec les représentants du service à la clientèle pour valider avec eux le trajet optimal pour leurs besoins de déplacements.

Et la séance est levée à 18 h 35.

---

Président

---

Secrétaire